

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 50001:2018

### **Systemes de management de l'énergie - Exigences et recommandations pour la mise en oeuvre (ISO 50001:2018)**

Energy management systems -  
Requirements with guidance for use (ISO  
50001:2018)

Energiemanagementsysteme -  
Anforderungen mit Anleitung zur  
Anwendung (ISO 50001:2018)

08/2018

A decorative graphic in the bottom right corner featuring several interlocking gears in shades of blue and yellow. Overlaid on the gears are binary code strings (0s and 1s) and mathematical symbols like plus and minus signs. The background is a light blue grid.

## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 50001:2018 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 50001:2018.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 50001:2018  
NORME EUROPÉENNE **EN ISO 50001**  
EUROPÄISCHE NORM  
EUROPEAN STANDARD  
Août 2018

ICS 03.100.70; 27.015

Remplace EN ISO 50001:2011

Version Française

**Systèmes de management de l'énergie - Exigences et  
recommandations pour la mise en oeuvre (ISO  
50001:2018)**

Energiemanagementsysteme - Anforderungen mit  
Anleitung zur Anwendung (ISO 50001:2018)

Energy management systems - Requirements with  
guidance for use (ISO 50001:2018)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 6 août 2018.

Les membres du CEN et CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN et CENELEC.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN et CENELEC dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN et du CENELEC sont les organismes nationaux de normalisation et les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



**CEN-CENELEC Management Centre:  
Rue de la Science 23, B-1040 Brussels**

**Sommaire**

Page

**Avant-propos européen ..... 3**

ILNAS-EN ISO 50001:2018 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

## Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 50001:2018) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 301 «Management de l'énergie et économies d'énergie » en collaboration avec le Comité Technique CEN/CLC/JTC 14 « Management de l'énergie et économies d'énergie » dont le secrétariat est tenu par UNI.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en février 2019 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en février 2019.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN ISO 50001:2011.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

## Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 50001:2018 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 50001:2018 sans aucune modification.

---

---

**Systèmes de management  
de l'énergie — Exigences et  
recommandations pour la mise en  
œuvre**

*Energy management systems — Requirements with guidance for use*

**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>v</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>vii</b>
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
3.1   Termes relatifs à l'organisme .....	1
3.2   Termes relatifs au système de management .....	2
3.3   Termes relatifs aux exigences .....	3
3.4   Termes relatifs à la performance.....	4
3.5   Termes relatifs à l'énergie.....	7
<b>4</b> <b>Contexte de l'organisme</b> .....	<b>8</b>
4.1   Compréhension de l'organisme et de son contexte.....	8
4.2   Compréhension des besoins et attentes des parties intéressées.....	8
4.3   Détermination du domaine d'application du système de management de l'énergie.....	8
4.4   Système de management de l'énergie.....	8
<b>5</b> <b>Leadership</b> .....	<b>9</b>
5.1   Leadership et engagement.....	9
5.2   Politique énergétique.....	9
5.3   Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme.....	10
<b>6</b> <b>Planification</b> .....	<b>10</b>
6.1   Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités.....	10
6.2   Objectifs, cibles énergétiques et planification des actions pour les atteindre.....	11
6.3   Revue énergétique.....	11
6.4   Indicateurs de performance énergétique.....	12
6.5   Situation énergétique de référence.....	12
6.6   Planification de collecte de données énergétiques.....	13
<b>7</b> <b>Support</b> .....	<b>13</b>
7.1   Ressources.....	13
7.2   Compétence.....	13
7.3   Sensibilisation.....	14
7.4   Communication.....	14
7.5   Informations documentées.....	14
7.5.1   Généralités.....	14
7.5.2   Création et mise à jour.....	14
7.5.3   Maîtrise des informations documentées.....	15
<b>8</b> <b>Réalisation des activités opérationnelles</b> .....	<b>15</b>
8.1   Planification et maîtrise opérationnelles.....	15
8.2   Conception.....	16
8.3   Achats.....	16
<b>9</b> <b>Évaluation des performances</b> .....	<b>16</b>
9.1   Surveillance, mesurage, analyse et évaluation de la performance énergétique et du SMÉ.....	16
9.1.1   Généralités.....	16
9.1.2   Évaluation de la conformité aux exigences légales et autres exigences.....	17
9.2   Audit interne.....	17
9.3   Revue de management.....	18
<b>10</b> <b>Amélioration</b> .....	<b>19</b>
10.1   Non-conformité et action corrective.....	19
10.2   Amélioration continue.....	19
<b>Annexe A (informative) Recommandations de mise en œuvre</b> .....	<b>20</b>